



Doc. 15890
22 janvier 2024

Développements récents au Moyen-Orient: l'attaque terroriste du Hamas contre Israël et la réponse d'Israël

Amendement¹ n° 2

Dans le projet de résolution, paragraphe 1, remplacer la dernière phrase par la phrase suivante:

«L'Assemblée est fermement attachée à la protection de la vie juive et condamne fermement le terrorisme, l'islamisme, l'antisémitisme et l'extrémisme violent sous toutes leurs formes et manifestations, où qu'ils se produisent.»

Déposé par:

LUCKS Max, Allemagne, SOC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BLENCATHRA David, Royaume-Uni, CE/AD
HARDT Jürgen, Allemagne, PPE/DC
HOFFMANN Christoph, Allemagne, ADLE
LINK Michael Georg, Allemagne, ADLE
PAHLKE Julian, Allemagne, SOC
POLAT Filiz, Allemagne, SOC
PRAMMER Agnes Sirkka, Autriche, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
ULLRICH Volker, Allemagne, PPE/DC

1. 2024 - Première partie de session

